

<p><b>École Primaire Simone Veil</b></p> <p><b>79 Chemin de l'Église</b></p> <p><b>73100 Mouxy</b></p> <p><b>04 79 61 62 05</b></p> <p><a href="mailto:ce.0731063j@ac-grenoble.fr">ce.0731063j@ac-grenoble.fr</a></p>	<p><b>PROCÈS VERBAL</b></p> <p><b>CONSEIL D'ÉCOLE ÉLÈVES 3<sup>ème</sup></b></p> <p><b>TRIMESTRE</b></p> <p><b>11 juin 2026 – 10h15</b></p>
---	---

**Circonscription : Aix-les-Bains**

**Présents :**

**Président (directeur d'école) : M. Déchêne-Cotillon**

<p>Invités : délégués des classes :</p>	<p>Robin, Gabriel - CM2</p> <p>Lenny, Enora - CE2-CM1</p> <p>Elmo, Valentine - CE1-CE2</p> <p>Pierre, Louise - CP-CE1</p> <p>Roméo, Aliénor - GS-CP</p>
---	---

Début du conseil d'école : 11 juin 2026 – 10h15.

La séance commence par la désignation d'un secrétaire de séance. Le directeur précise qu'il souhaite que ce rôle soit tenu, à tour de rôle durant les trois conseils de l'année scolaire par lui-même pour le premier, par une personne extérieure pour le second et par un élève pour le troisième.

Sonia est alors désignée secrétaire de séance.

### **I. Retour sur les points du 2<sup>ème</sup> conseil d'école élèves :**

Les élèves font remarquer que les déchets ne sont pas toujours jetés dans les poubelles, que la bibliothèque partagée n'est pas installée.

Le directeur évoque la réflexion en lien avec le parcours vert qui se met en place.

### **II. Ordre du jour et décisions :**

#### **A. GS-CP**

1. Rappeler qu'à partir CE1, les enfants n'ont plus accès la structure.
2. Sur les parcours en bois, il y a plusieurs échardes et certains troncs bougent.  
Les élèves souhaitent que cette structure soit poncée et sécurisée. Le directeur mentionne qu'une demande sera effectuée à la municipalité.

3. Des élémentaires restent dans la cour du bas lorsque les maternelles sortent.  
Un rappel sera fait dans les classes tant sur ce point que sur le point des horaires de récréation qui varient.

## **B. CP-CE1**

1. La qualité des repas est à revoir.  
Les délégués rappellent que système de restauration scolaire est un système classique comme dans l'ensemble des écoles.  
Le directeur mentionne que la restauration scolaire est très encadrée mais un marché public est présent pour plusieurs années.
2. Mettre des déchets dans les poubelles.  
Un rappel sera effectué par l'ensemble des délégués dans les classes.

## **C. CE1-CE2**

1. Renforcer la structure en bois. Les élèves mentionnent que tous les rondins bougent.
2. Remonter le grillage du terrain de foot.  
Les délégués mentionnent que ce point avait déjà été abordé. Le directeur explique que la réhausse du grillage a été questionné par la municipalité avec les voisins qui ont refusé les aménagements.  
Il est rappelé que les ballons et autres jeux/vêtements sont renvoyés régulièrement par les voisins.
3. Avoir davantage d'ombre vers le terrain de foot.  
La question des arbres est abordée par les délégués mais l'espace de jeu questionné.  
Le projet parc cour vert est rappelé et des aménagements sont prévus prochainement.

## **D. CE2-CM1 :**

1. Avoir des barres de traction dans la cour de récréation.  
Les délégués mentionnent que cela n'est pas autorisé. La caisse de jeux par classe est rappelée par les élèves et le directeur.
2. Mélanger les activités et séparer les classes pour l'emploi du temps de la cour.  
Un test pourra être effectué, le directeur n'y voit pas d'inconvénients. Un planning pourra être effectué pour la rentrée scolaire prochaine.
3. Avoir une couleur de ballon par classe.  
L'écriture s'effaçant, l'ensemble est validé même si le choix de 5 couleurs différentes sera difficile.

## **E. CM2 :**

1. Enlever la structure en bois : elle est dangereuse.  
Les délégués mentionnent qu'au lieu de l'enlever, elle peut être davantage sécurisée.

2. Ajuster la durée du minuteur des lampes des toilettes de l'ensemble de l'école et réparer les verrous.
3. Avoir davantage de fruits variés à la cantine et à la garderie.  
Les élèves souhaiteraient varier les fruits présents.

L'ordre du jour étant épuisé, le directeur, M. Déchène-Cotillon clôt la séance.

Fin du conseil d'école : 11 juin 2026 – 11h

Le directeur,

Le secrétaire de séance

Président du conseil d'école élève

